



## Le Clos du Poirier – un projet d’habitat partagé

### Cherchons participants ...

Nous, 3 associés à la base, avons acquis un terrain au 624 av Dunkerque à Lille(Lomme) il y a quelques années pour y promouvoir des logements.

Suite à un changement de situation familiale d’un des associés, le projet revient à sa phase initiale. Sous l’impulsion de la rencontre d’un architecte très sympa, nous avons décidé de changer la destination de ce terrain en le proposant sous la forme d’un habitat groupé.

La proposition nous a séduits et l’architecte y réfléchit également avec sa petite famille. Nous sommes aujourd’hui à la recherche d’autres personnes partantes pour cette aventure.

### Notre vision

Nous pensons qu’il y aura de la place pour maximum 8 unités d’habitat privatif et/ou espace professionnel. Nous voyons les choses de façon suivante pour les parties communes :

- Potager, terrasse et espace BBQ commune (en hauteur au-dessus des parkings ... ?)
- Composteur, récupérateur eau de pluie pour l’ensemble
- Pièce/habitat commun (PMR) pour recevoir de la famille, location RBNB ou chambre d’hôtes)
- Une pièce commune salle de jeu, lecture et salle de réunion (privé et pro) éventuellement en auto construction au cours du projet
- Local de rangement commun et local outillage en partage ainsi qu’une buanderie
- Une ou deux places de parking complémentaires
- Un outil de communication (application) entre voisins (entre-aide, annonces, planning des espaces, ...)
- Ensemble des habitats équipés en poêle à pellets (achat et stockage en commun)
- Ensemble eau chaude en photovoltaïque (commun)
- Chaque place de parking équipé voiture électrique
- Un espace professionnel pouvant être loué par les co-habitants

## Le Calendrier

Phase 1 (entre aujourd'hui et septembre 2017) : Réunir un groupe de personnes/familles prêts à s'engager dans l'achat du foncier (idéalement de 8 parts de 30.000 €) dans un futur très proche.

Phase 2 (entre septembre et décembre 2017) : constitution d'une structure juridique et rachat du foncier

Phase 3 (entre septembre et décembre 2017) : bâtir un projet de construction ensemble basé sur les critères

Phase 4 (entre janvier et juin 2018) : dépôt d'une demande de permis de construire

Phase 5 (à partir de juillet 2018) : construction de l'habitat

Contact : [cldplomme@gmail.com](mailto:cldplomme@gmail.com)